



# COMMUNIQUÉ

## YANNICK MAZETTE, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le 8 novembre 2021, l'Assemblée Générale Constitutive de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) a élu son président et les membres de son exécutif. **Yannick Mazette**, à la tête de la liste « La Voix des Artisans » (Union des Entreprises de Proximité — U2P) qui avait eu la majorité des voix au niveau régional (53%, contre 47% pour la liste « Fiers d'être artisans »), est élu **Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) pour les cinq prochaines années.** 

Du 1er au 14 octobre 2021, les près de 199 000 artisans et conjoints collaborateurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur étaient appelés à voter pour élire leurs représentants au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale, pour un mandat de 5 ans.

Les élus sont désormais connus : femmes et hommes de terrain, il s'agira pour eux de défendre l'intérêt des artisans auprès des pouvoirs publics et des administrations, de promouvoir le développement des entreprises artisanales dans les politiques d'aménagement du territoire et de mener des actions de proximité pour favoriser la mise en valeur de l'artisanat local.

Parmi les 150 artisans élus en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 96 composent l'assemblée régionale (soit 16 élus par département). Réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Installation (AGI) le lundi 8 novembre 2021, les élus régionaux ont porté Monsieur Yannick MAZETTE à la Présidence de la CMAR PACA. Souhaitant se consacrer à 100% à la région, il a choisi de démissionner de son poste de Président de niveau départemental de Vaucluse : Valérie Coissieux, anciennement Vice-Présidente, est donc nommée Présidente de niveau départemental de Vaucluse (84).



Agé de 55 ans, **Yannick Mazette** est Maître Artisan Boulanger à l'Islesur-la-Sorgue dans le Vaucluse (84) et est à la tête de 4 boulangeries. Grand défenseur de l'artisanat et engagé en faveur de l'apprentissage, il est élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse en 2005 et en devient le Vice-Président en 2010.

Vice-Président du CESER Sud PACA depuis 2017, il a été le Président de la Confédération Nationale de Boulangerie-Pâtisserie de 2011 à 2019, au sein de laquelle il a aussi exercé les fonctions de Président de la commission de la qualité, de la formation et de l'innovation et de Président de la commission de la communication, de la promotion et de l'information. Il est également Vice-Président de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail de région PACA depuis 2014, ainsi que Président de la Commission Formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2011.

Yannick Mazette s'est fortement investi au profit des artisans boulangers depuis de nombreuses années puisqu'il a également été Président de l'Organisation Professionnelle de la Boulangerie de Vaucluse de 2009 à 2019 et Président de l'Organisation Professionnelle de la Boulangerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2016 à 2019.

Perpétuellement à la quête de l'excellence de l'artisanat et de la meilleure transmission des savoir-faire, il a contribué au rayonnement de sa ville **en réintroduisant la culture du blé à l'Isle-sur-la-Sorgue**, démarche vertueuse qui valorise les circuits courts et qui traduit les valeurs de responsabilité et d'authenticité de cet homme de conviction.



#### Sont également élus :

- Stephan Figuière, Président de niveau départemental des Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Fabrice Zimmermann, Président de niveau départemental des Hautes-Alpes (05)
- Gilles Dutto, Président de niveau départemental des Alpes-Maritimes (06)
- Daniel Salenc, Président de niveau départemental des Bouches-du-Rhône (13)
- Roland Rolfo, Président de niveau départemental du Var (83)

#### A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr









### **Contacts Presse**

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur Claire HELFER +33(0)4 91 32 24 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr